

Affaire n°: 982137

Nom du Client : Jérôme BOUJU

Travaux : Neuf <input type="checkbox"/> Ancien <input checked="" type="checkbox"/> Rénovation totale <input type="checkbox"/> Extension <input type="checkbox"/>	Type de bâtiment : Maison individuelle <input checked="" type="checkbox"/> Appartement <input type="checkbox"/>
--	---

Les **prescriptions listées** dans la présente fiche sont issues de la
Partie 10-1 de la norme NF C 15-100/A5 : 2015
 Installations électriques à basse tension – **Annexe D (Tirage 2 du 01-11- 2016)**

	Prescriptions			
Partie 10-1	- Protection contre les contacts indirects - Protection complémentaire contre les contacts directs	R*	NR*	SO*
10.1.2 10.1.2.2.1	Prise de terre : - Présence - Valeur de la résistance de la prise de terre : 65 Ω	R*		
10.1.2	Conducteurs de terre : - Présence - Type et section : 1,5 mm ² ; 2,5 mm ² et 6 mm ²	R*		
10.1.2.3	Conducteur principal de protection : - Présence - Section : 10 mm ² - Continuité : 0 Ω.....	R*		
10.1.2.4.3	Liaison équipotentielle principale : - Présence - Section : 10 mm ²	R*		
10.1.2.4.4	Conducteurs de protection : - Présence - Continuité : 0 Ω.....	R*		
10.1.2	Liaison équipotentielle supplémentaire : - Présence - Continuité ou mesure d'isolement : 0 Ω	R*		
10.1.2	DDR à l'origine de l'installation : - Présence - Courant assigné différentiel : 30 A.....	R*		
10.1.4.7.3.2	- Résiduel : 500 mA..... - Type : Sélectif (S)..... - Installation de classe II entre l'AGCP et le premier DDR	R*		
10.1.2 10.1.4.7.3.2	DDR ≤ 30mA : - Protégeant les circuits terminaux - Au moins un DDR type A (type B en triphasé) - Adéquation nombre de circuits placés sous un même D	R* R* R*		

R* : Réalisé

NR* : Non Réalisé

SO* : Sans objet

Affaire n°: 982137

Nom du **Client** : Jérôme BOUJU

Circuits terminaux		R*	NR*	SO*
10.1.3.2.	Eclairage : - Nombre maximal de point par circuit (8 au max).....	R*		
10.1.3.2.3	- Nombre minimal de circuit (1 par pièce principale).....	R*		
10.1.3.2.4	Raccordement terminal des points d'éclairage :			
10.1.3.2.5	- Absence de conducteurs sans protection mécanique	R*		
	- Degré de protection (IP) adapté aux conditions d'influences externes	R*		
10.1.3.3	Socles de prise de courant :			
10.1.3.3.1	- Type à obturateur d'alvéoles	R*	NR*	
10.1.3.3.2	- Nombre minimal par pièce			
10.1.3.3.3	- Nombre maximal par circuit		NR*	
10.1.3.4	Circuits spécialisés : - Adéquation du nombre de circuits spécialisés	R*		
10.1.3.5	Appareils de chauffage : - Adéquation puissance, protection contre les surintensités et section minimale de conducteurs	R*		
10.1.3.6	Alimentation des points extérieurs : - Canalisations uniquement en câble.....	R*		
	Commande	R*	NR*	SO*
10.1.3.8.2	Socles de prise de courant commandés par interrupteur : - Alimentation depuis un circuit d'éclairage	R*		
	Appareillage	R*	NR*	SO*
10.1.3.9.1	- Fixation sans griffe		NR*	
10.1.3.9.2	- Degré de protection (IP) adapté aux conditions d'influences externes	R*		

Affaire n°: 982137

Nom du **Client** : Jérôme BOUJU

	Salle de bain	R*	NR*	SO*
	Volume 0			
10.1.3.10.2.1	- Degré de protection IPX7	R*		
10.1.3.10.2.2	- Appareillage interdit	R*		
10.1.3.10.2.3	- Canalisation alimentée par TBTS $\leq 12V_{AC}$ ou $\leq 30 V_{DC}$	R*		
10.1.3.10.2.4	- Boite de connexion non admise	R*		
10.1.3.10.2.6	- Matériel d'utilisation alimenté par TBTS $\leq 12V_{AC}$ ou $\leq 30 V_{DC}$...	R*		SO*
	Volume 1			
	- Degré de protection IPX4			SO*
	- Appareillage alimentée par TBTS $\leq 12V_{AC}$ ou $\leq 30 V_{DC}$			SO*
	- Canalisation alimentée par TBTS $\leq 12V_{AC}$ ou $\leq 30 V_{DC}$			SO*
	- Boite de connexion non admise			SO*
	- Matériel d'utilisation $12V_{AC}$ ou $\leq 30 V_{DC}$			SO*
	Volume 2			
	- Degré de protection IPX4	R*		
	- Appareillage alimentée par TBTS $\leq 12V_{AC}$ ou $\leq 30 V_{DC}$	R*		
	- PC rasoir	R*		
	- Socle DCL	R*		
	- Canalisation de classe II	R*		
	- Boite de connexion admise pour l'alimentation des appareils d'utilisation situés dans ce volume	R*		
	- Appareils d'utilisation de classe II et protégés par DDR $\leq 30mA$ ou alimenté par TBTS $\leq 12V_{AC}$ ou $\leq 30V_{DC}$	R*		
	Volume caché	R*	NR*	SO*
10.1.3.10.2.1	- Degré de protection IPX4			SO*
10.1.3.10.2.2	- Appareillage interdit			SO*
10.1.3.10.2.3	- Canalisation de classe II			SO*
10.1.3.10.2.4	- Appareils d'utilisation de classe I et protégés par DDR $\leq 30mA$ ou alimenté par TBTS $\leq 12V_{AC}$ ou $\leq 30V_{DC}$ ou séparation			SO*

Affaire n°: 982137

Nom du **Client** : Jérôme BOUJU

	Espace technique électrique du logement	R*	NR*	SO*
10.1.4.1.2	- ETEL : dimensions minimales 600 mm x 250 mm ou réduites en largeur à la dimension de la GTL + 100 mm - Distances entre ETEL et installation de gaz, source de chaleur, Point d'eau	R* R*		
	Alimentation électrique du logement	R*	NR*	SO*
10.1.4.3.1 10.1.4.4 10.1.4.6 10.1.4.6.2	- Sections des conducteurs d'alimentation du tableau de répartition - Coupure d'urgence dans chaque logement - Tableau de répartition : placé dans l'EDEL et disposant d'une réserve minimale de 20% ou mini 6 modules pour les logements des immeubles collectifs d'habitation - Tableau de répartition divisionnaire interdit dans le VOLUME 0, 1, 2 et Volume caché	R* R* R* R*		
	Constitution du tableau électrique	R*	NR*	SO*
10.1.4.7.1.1 10.1.4.7.1.2 10.1.4.7.2 Tableau 10-1F 10.1.4.7.4 10.1.5.1 10.1.5.2	- Dispositif de sectionnement à l'origine de chaque circuit - Sectionnement des circuits de pilotage - Tout circuit protégé contre les surintensités par un disjoncteur... - Adéquation entre courant assigné du disjoncteur et section des conducteurs du circuit - Protection contre les surtensions atmosphériques (parafoudre : type, mise en œuvre, déconnecteur) - Identification des circuits - Schémas	R* R* R* R* R* R*	NR*	
	Canalisations	R*	NR*	SO*
	- Conducteurs isolés posés sous conduit, plinthe ou goutte..... - Canalisations NOYÉES sous conduit - Plinthes et gouttes équipées des accessoires.....	R* R* R*		

Observations éventuelles

- 10.1.3.3.3 : 9 PC (au lieu de 8 PC) sur un circuit de 1,5 mm² protégées par Q13 (disjoncteur de 16 A)
- 10.1.3.3.3 : PC du couloir sans obturateur d'alvéoles
- 10.1.3.9.1 : PC du couloir avec système de fixation par griffe
- 10.1.5.2 : Schéma électrique unifilaire de l'installation absent

Date : 19 Mai 2018

Signature

Fiche établie par : VIGET PEREL